



**UN**  
**FUTUR**  
DURABLE



## Plan d'action préliminaire

# Plan stratégique de développement durable de l'arrondissement de Pierrefonds- Roxboro

5-21883

28 novembre 2011





# 1 Plan d'action corporatif de développement durable

Pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique de développement durable de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, la première action est primordiale : la création d'un comité de suivi du plan. Ce comité assurera le suivi du plan en plus d'assurer la mise en œuvre de plusieurs activités de sensibilisation auprès de la population et des employés municipaux.

## Action 1 - Création un comité de suivi pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique de développement durable de Pierrefonds-Roxboro

Le comité de suivi, formé de directeurs et d'employés municipaux issus de toutes les divisions de l'arrondissement, sera responsable de faire le bilan annuel du plan stratégique de développement durable. Le comité aura aussi la responsabilité d'organiser des activités de sensibilisation autant auprès des employés municipaux qu'auprès des citoyens de l'arrondissement. Au moins une personne devrait être détachée à temps plein de ses tâches ou plusieurs personnes devraient être détachées à temps partiel pour assurer le suivi du plan.

<b>Responsable</b>	Direction d'arrondissement
<b>Indicateur</b>	S.O.
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Atteinte des performances établies pour chacune des actions
<b>Échéance</b>	Janvier 2012 pour la formation du comité et son mandat. Mars 2012 pour l'établissement de son fonctionnement.

## Action 2 - Création d'un comité des partenaires

Le comité des partenaires, formé de gens d'affaires, de membres d'associations environnementales et de groupes sociaux et communautaires, sera formé pour sa consultation à des étapes clés de la mise en œuvre du plan stratégique de développement durable de l'arrondissement.

<b>Responsable</b>	Comité de suivi
<b>Indicateur</b>	S.O.
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Consultation à des étapes clés de la mise en œuvre du plan
<b>Échéance</b>	2012 pour la formation du comité et son mandat et pour l'établissement de son mode de fonctionnement.

## Action 3 - Connaître et mettre à profit les programmes de subventions disponibles

Le comité de suivi aura entre autres comme responsabilité d'identifier et préparer les applications aux programmes de subventions pour lesquels l'arrondissement est admissible.

<b>Responsable</b>	Comité de suivi
<b>Indicateur</b>	S.O.
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	S.O.
<b>Échéance</b>	En continu

**Action 4 - Poursuivre la participation aux campagnes suivantes :**

- Défi-Climat;
- Centraide;
- Une heure pour la terre.

---

**Responsable** Comité de suivi

---

**Indicateur** Nombre d'activités de sensibilisation en lien avec ces campagnes

---

**Donnée de départ** Nombre d'activités pour lesquelles l'arrondissement participe déjà

---

**Cible** Présence de l'arrondissement lors des activités pour sensibiliser au développement durable

---

**Échéance** 2012 et suivantes



## Orientation 1. Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre

### Objectif 1.1. Réduire de 30 % les émissions de GES de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990

#### Stratégie 1.1.1. Élaborer et mettre en œuvre un plan de réduction des émissions de GES de la collectivité montréalaise

##### Action 5 - Participer à la mise en œuvre du plan de réduction des émissions de GES de la collectivité montréalaise

<b>Responsable</b>	Direction des travaux publics
<b>Indicateur</b>	S.O.
<b>Donnée de départ</b>	Plan de réduction des émissions de GES de la collectivité montréalaise
<b>Cible</b>	Objectifs locaux des émissions de GES spécifiés au plan
<b>Échéance</b>	En continu

#### Stratégie 1.1.2. Réduire la dépendance à l'automobile

##### Action 6 - Adhérer au programme Allego et participer à des activités de sensibilisation au transport en commun et au covoiturage

L'AMT, en collaboration avec les principaux organismes de transport de la région de Montréal, propose aux employeurs un programme de fidélisation des employés aux transports collectifs, Accès annuel *Allégo*. En adhérant à ce programme, l'arrondissement encouragera les employés à utiliser le transport en commun et récompensera ceux qui l'utilisent déjà. L'employé bénéficie d'un rabais sur ses titres de transport en commun et l'employeur doit mettre sur pied un programme de retour à domicile garanti. L'employeur peut aussi décider de contribuer en partie à l'achat des titres de transport s'il le souhaite.

Un minimum de 25 employés doit adhérer au programme pour que l'employeur soit admissible.

<b>Responsable</b>	Direction de l'arrondissement Comité de suivi
<b>Indicateur</b>	Nombre d'employés utilisant le transport en commun pour se rendre au travail Activités de sensibilisation pour inciter les employés n'utilisant pas le transport en commun à y adhérer
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Adhérer au programme (25 employés minimum)
<b>Échéance</b>	Fin 2012

##### Action 7 - Installer de nouveaux supports pour vélos aux abords des bâtiments municipaux

Ces supports permettront aux résidents et aux employés municipaux de Pierrefonds-Roxboro de se déplacer de façon active pour consommer des services municipaux ou pour se rendre au travail. Les cyclistes pourront alors bénéficier d'un endroit sécuritaire pour garer leur vélo.

<b>Responsable</b>	Direction des travaux publics
<b>Indicateur</b>	Nombre de supports à vélo en bordure des bâtiments municipaux
<b>Donnée de départ</b>	6 supports 2011
<b>Cible</b>	6 nouveaux supports en 2013
<b>Échéance</b>	En 2013, tous les bâtiments municipaux seront munis de supports à vélo.



### Stratégie 1.1.3. Réduire les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments existants et des nouveaux bâtiments

#### Action 8 - Mettre en œuvre les mesures sur l'énergie de la politique de développement durable dans les édifices municipaux

En exigeant, entre autres, les critères LEED®<sup>1</sup>-Or lors de la construction d'un bâtiment municipal neuf de plus de 500 m<sup>2</sup> et selon les critères LEED®- Argent lors de rénovations majeures.

Pour les bâtiments existants, obtenir la certification écologique BOMA BEST<sup>2</sup> niveau 2 ou plus pour les édifices administratifs en fonction du plan d'action rattaché à la politique. Obtenir la certification écologique BOMA BEST niveau 1 pour les autres types de bâtiments.

<b>Responsable</b>	Direction des travaux publics
<b>Indicateur</b>	Nombre de bâtiments municipaux certifiés LEED®
<b>Donnée de départ</b>	1 en 2011 (poste de police certifié LEED® Or)
<b>Cible</b>	Construction d'une nouvelle caserne de pompiers dans le secteur ouest, certification visée : LEED® Or. Agrandissement de la bibliothèque, certification visée LEED® Or. Intégrer les principes de la certification BOMA BEST pour les bâtiments existants.
<b>Échéance</b>	2013 pour deux nouvelles constructions municipales En continu

---

<sup>1</sup>Leadership in Energy and Environmental Design

<sup>2</sup> BOMA BEST (Building Environmental Standards) est un programme national lancé en 2005 par BOMA Canada pour satisfaire aux besoins de l'industrie en matière de normes réalistes concernant la performance énergétique et environnementale des immeubles existants en se basant sur des informations exactes et vérifiées de façon indépendante.



### Stratégie 1.1.4. Augmenter la performance environnementale du parc de véhicules conventionnels de l'arrondissement

La Direction des travaux publics porte une attention continue à la qualité de sa flotte de véhicules. Le taux de remplacement se situe entre 18 et 20 ans. Ce taux de remplacement, très bas, est attribuable en partie à un entretien préventif et au choix des véhicules qui est effectué par un comité d'utilisateurs. Depuis plusieurs années, les véhicules de remplacement choisis le sont en fonction des besoins de la tâche à accomplir. L'arrondissement utilise aussi du biodiésel pour l'alimentation de ses véhicules près de la moitié de l'année.

L'arrondissement est aussi propriétaire de deux véhicules hybrides et vient tout juste d'acquérir trois véhicules Sprinter V6 qui utilisent la technologie BlueTec®, technologie qui est utilisée pour réduire les émissions polluantes dans les utilitaires légers. L'arrondissement, dans ses pratiques de remplacement, cherche toujours de meilleures performances et l'atteinte des normes environnementales les plus sévères.

#### Action 9 - Acquérir des véhicules écoénergétiques

Toujours envisager les options les moins énergivores pour accomplir la tâche à laquelle le véhicule est destiné lors du remplacement des véhicules de la flotte automobile de l'arrondissement.

<b>Responsable</b>	Division des parcs, des édifices et des équipements
--------------------	---

<b>Indicateur</b>	4 véhicules à remplacer d'ici 2015
-------------------	------------------------------------

<b>Donnée de départ</b>	2 véhicules hybrides et 3 Sprinters
-------------------------	-------------------------------------

<b>Cible</b>	1 Sprinter
--------------	------------

	2 Véhicules hybrides
--	----------------------

	1 Ford Transit
--	----------------

<b>Échéance</b>	2015
-----------------	------

#### Action 10 - Former les chauffeurs à la conduite écologique

La conduite écologique consiste essentiellement à éviter de faire tourner le moteur à bas régime et à maintenir une conduite souple et une vitesse stable en évitant au possible les accélérations et les freinages brutaux.

Quatre chauffeurs participent actuellement à une formation à la conduite écologique de la machinerie lourde. Les données sont recueillies pour servir de données de départ aux 40 autres chauffeurs qui seront formés d'ici 2014.

<b>Responsable</b>	Division des parcs, des édifices et des équipements
--------------------	---

<b>Indicateur</b>	Nombre de chauffeurs qui ont reçu ou recevront la formation
-------------------	---

<b>Donnée de départ</b>	4 en 2011
-------------------------	-----------

<b>Cible</b>	40 chauffeurs seront formés
--------------	-----------------------------

<b>Échéance</b>	2014
-----------------	------



### Stratégie 1.1.5. Optimiser les opérations de déneigement et de collecte des ordures et des matières recyclables

#### Action 11 – Optimiser les opérations de déneigement et réviser des contrats des sous-traitants responsables des collectes (ordures et recyclage)

Cette action permettra d'offrir un meilleur service aux résidants de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro tout en optimisant les opérations. Pour les collectes, les routes et fréquences seront réexaminées lors des appels d'offres de 2014.

---

<b>Responsable</b>	Direction des travaux publics
--------------------	-------------------------------

---

<b>Indicateur</b>	S.O.
-------------------	------

---

<b>Donnée de départ</b>	S.O.
-------------------------	------

---

<b>Cible</b>	Révision de tous les contrats
--------------	-------------------------------

---

<b>Échéance</b>	2014
-----------------	------

### Stratégie 1.1.6. Encourager l'électrification des transports

#### Action 12 - Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables dans les stationnements publics ou sur la voirie publique

---

<b>Responsable</b>	Direction des travaux publics
--------------------	-------------------------------

---

<b>Indicateur</b>	Nombre de bornes
-------------------	------------------

---

<b>Donnée de départ</b>	0 en 2011
-------------------------	-----------

---

<b>Cible</b>	Stationnement pour visiteurs à la mairie d'arrondissement
--------------	---

---

<b>Échéance</b>	2013
-----------------	------

## Orientation 2. Assurer la qualité des milieux de vie

**Objectif 2.1. Réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d'ici 2012, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la Ville chaque année.**

### Stratégie 2.1.1. Apaiser la circulation

Les mesures d'apaisement de la circulation servent à réduire les impacts négatifs de l'automobile (vitesse excessive) dans les quartiers et à donner plus de place aux piétons et aux cyclistes. L'arrondissement souhaite appliquer les actions suivantes, sur les voies de circulation qui sont sous sa juridiction.

**Action 13 - Lors de tous travaux de réfection routière, analyser systématiquement l'aménagement de la rue pour y intégrer des mesures d'apaisement de la circulation, des aménagements favorisant les déplacements actifs ainsi que des mesures de verdissement et de protection de la végétation existante.**

<b>Responsable</b>	Division des infrastructures Parcs et horticulture Division de l'urbanisme et de l'environnement
<b>Indicateur</b>	Nombre de projets dans lesquels sont intégrées ces mesures (exprimé en km)
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Intégration de cette analyse dans le processus de planification des projets
<b>Échéance</b>	2012

### Stratégie 2.1.2. Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur

Les causes des îlots de chaleur en milieu urbain sont : « les émissions de gaz à effet de serre, la perte progressive du couvert forestier dans les milieux urbains, l'imperméabilité et les bas albédos des matériaux, les propriétés thermiques des matériaux, la morphologie urbaine et la taille des villes ainsi que la chaleur anthropique »<sup>3</sup>. Pierrefonds-Roxboro compte plusieurs îlots de chaleur. L'arrondissement souhaite éviter ces situations par une planification adéquate et par la correction de certaines situations existantes.

**Action 14 –Effectuer un projet pilote visant à autoriser le stationnement sur rue dans un secteur existant et faire un suivi pour en mesurer les effets et l'adapter aux besoins.**

Le stationnement sur rue est, de façon générale, interdit la nuit sur les rues de Pierrefonds-Roxboro. Cette interdiction, liée aux opérations de déneigement, est à la source de plusieurs problématiques : manque d'espace pour la plantation, entrées charretières très larges (favorisent l'absorption de chaleur et limitent l'infiltration naturelle de l'eau de pluie), etc. L'arrondissement souhaite donc mettre sur pied un projet pilote pour mesurer les effets du stationnement sur rue. Il sera ensuite évalué si l'autorisation peut être étendue à un secteur plus vaste.

<b>Responsable</b>	Comité de suivi Direction des travaux publics
<b>Indicateur</b>	Rapport de performance de l'expérience sur 2012-15
<b>Donnée de départ</b>	Documentation sur les processus d'entretien et les plaintes
<b>Cible</b>	Modification des règles de stationnement hors-rue
<b>Échéance</b>	2015

<sup>3</sup> Mesures de lutte aux îlots de chaleur urbains, Institut national de santé publique du Québec, juillet 2009, p.6.

### Action 15 - Participer à la mise en œuvre de la Stratégie sur le verdissement et la biodiversité

<b>Responsable</b>	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises Direction des travaux publics
--------------------	--

<b>Indicateur</b>	S.O.
-------------------	------

<b>Donnée de départ</b>	Stratégie sur le verdissement et la biodiversité
-------------------------	--

<b>Cible</b>	Intégrer la stratégie dans le processus de planification locale
--------------	---

<b>Échéance</b>	2012
-----------------	------

### Stratégie 2.1.3. Suggérer et promouvoir une offre de service accessible et varié dans les secteurs de la culture, des sports, des loisirs, du développement social et des bibliothèques

Afin de promouvoir Pierrefonds-Roxboro comme un milieu de vie agréable, diversifié et dynamique, l'arrondissement est soucieux de la qualité de l'offre en activités récréatives s'adressant à toutes les tranches d'âges et à une répartition adéquate des services sur le territoire de l'arrondissement.

#### Action 16 - Réaliser un plan d'action spécifique aux secteurs des sports, des loisirs, de la culture et des bibliothèques

La réalisation de ce plan d'action permettra de bien circonscrire les besoins de la population.

<b>Responsable</b>	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
--------------------	---

<b>Indicateur</b>	Définir les orientations et les priorités d'intervention
-------------------	--

<b>Donnée de départ</b>	Plan stratégique 2011-2013 de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
-------------------------	--

<b>Cible</b>	Adoption d'un plan d'action
--------------	-----------------------------

<b>Échéance</b>	Avril 2012
-----------------	------------



## Orientation 3. Pratiquer une gestion responsable des ressources

**Objectif 3.1. Réduire de 15 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000**

### Stratégie 3.1.1. Améliorer l'efficacité d'usage de l'eau potable

L'eau potable est une ressource très précieuse pour nous tous. Plusieurs solutions simples existent pour réduire notre consommation en eau potable. L'arrondissement doit prêcher par l'exemple en adoptant des comportements exemplaires.

#### Action 17 - Installer des dispositifs pour économiser l'eau potable dans les bâtiments municipaux

L'administration municipale a déjà effectué le remplacement pour des appareils à faible débit d'eau dans 30 % de ses bâtiments municipaux. Elle poursuit ses efforts pour que tous ses bâtiments soient dotés de tels systèmes d'ici 2017.

<b>Responsable</b>	Division des parcs, des édifices et des équipements
<b>Indicateur</b>	Pourcentage des bâtiments municipaux qui sont dotés d'appareils à faible débit d'eau
<b>Donnée de départ</b>	30 % des bâtiments municipaux en 2011
<b>Cible</b>	15 % des bâtiments municipaux par année
<b>Échéance</b>	De 2012 à 2017 En 2012, la mairie et le centre culturel seront équipés d'appareils de plomberie à faible débit.

#### Action 18 - Inclure les spécifications des appareils efficaces dans les devis et appels d'offres sous la responsabilité de l'arrondissement

<b>Responsable</b>	Division des parcs, des édifices et des équipements
<b>Indicateur</b>	Inclure cette disposition dans les devis
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Modification des devis et appels d'offres
<b>Échéance</b>	2012



**Objectif 3.2. Récupérer 80 % des matières recyclables et organiques, des RDD<sup>4</sup>, des résidus de CRD<sup>5</sup> et des déchets encombrants d'ici 2019, comme le stipule le plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal**

### **Stratégie 3.2.1. Implanter des mesures de réduction à la source**

La première action à entreprendre dans une démarche de 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation) dans la gestion des matières résiduelles est de réduire à la source les possibilités de production de matières résiduelles.

#### **Action 19 - Bannir les bouteilles d'eau à usage unique des édifices municipaux**

<b>Responsable</b>	Comité de suivi Section des ressources matérielles
<b>Indicateur</b>	Nombre de bouteilles d'eau à usage unique
<b>Donnée de départ</b>	Environ 2 000 bouteilles d'eau annuellement
<b>Cible</b>	0
<b>Échéance</b>	2012

#### **Action 20 - Obtenir des attestations de salubrité des fontaines d'eau**

L'attestation de salubrité et l'entretien régulier des fontaines d'eau sont primordiaux pour l'atteinte de l'action précédente.

<b>Responsable</b>	Division des parcs, des édifices et des équipements
<b>Indicateur</b>	Nombre de fontaines attestées
<b>Donnée de départ</b>	0 en 2011
<b>Cible</b>	Toutes les fontaines
<b>Échéance</b>	2012

#### **Action 21 - Élaborer un guide des pratiques écoresponsables pour les employés de l'arrondissement**

Ce guide regroupera toutes les actions à entreprendre pour atteindre une meilleure performance environnementale au travail. Par exemple : la programmation des imprimantes de tous les postes de travail en mode recto verso, sa propre tasse à café, lunch dans des plats réutilisables, etc.)

<b>Responsable</b>	Comité de suivi
<b>Indicateur</b>	S.O.
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	2012
<b>Échéance</b>	Adoption d'un guide par le conseil d'arrondissement en 2012

4 Résidus domestiques dangereux.

5 Construction, rénovation, démolition.



### Stratégie 3.2.2. Implanter des mesures de récupération et de valorisation

#### Action 22 - Doter tous les bâtiments municipaux et les chalets de points de recyclage

Faciliter le recyclage dans les édifices municipaux en disposant aux endroits adéquats les dispositifs de recyclage.

<b>Responsable</b>	Division des parcs, des édifices et des équipements
<b>Indicateur</b>	Nombre de points de recyclage
<b>Donnée de départ</b>	5 bâtiments – 0 chalet en 2011
<b>Cible</b>	Améliorer la visibilité des points de chute et implanter des points de chute dans 6 chalets.
<b>Échéance</b>	2013

#### Action 23 - Évaluer la possibilité d'offrir des collectes de recyclage aux commerces et aux industries

La collecte municipale de matières recyclables est actuellement offerte aux secteurs résidentiels et institutionnels de Pierrefonds-Roxboro. L'arrondissement juge opportun d'étudier la possibilité d'étendre la collecte aux commerces et aux industries de petite taille.

<b>Responsable</b>	Direction des travaux publics
<b>Indicateur</b>	S.O.
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Évaluation des possibilités d'offrir le recyclage aux commerces et aux industries
<b>Échéance</b>	2013

### Stratégie 3.2.3. Tenir des événements écoresponsables

#### Action 24 - Doter les bâtiments municipaux de vaisselle réutilisable pour la tenue d'événements de toute taille

<b>Responsable</b>	Section des ressources matérielles
<b>Indicateur</b>	Nombre de bâtiments municipaux disposant de vaisselle réutilisable
<b>Donnée de départ</b>	2 bâtiments (mairie d'arrondissement et centre culturel de Pierrefonds)
<b>Cible</b>	Doter tous les bâtiments municipaux de vaisselle réutilisable pour la tenue d'événements de toute taille
<b>Échéance</b>	50 % des bâtiments en 2013, 75 % des bâtiments en 2014 et 100 % en 2015

#### Action 25 - Obtenir la certification en gestion responsable d'événements (norme BNQ 9700-253/2010)

<b>Responsable</b>	Comité de suivi
<b>Indicateur</b>	S.O.
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Obtenir et maintenir la certification en gestion responsable d'événements
<b>Échéance</b>	2015 et suivantes



## Orientation 4. Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions

Dans le cadre du plan stratégique de développement durable de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, il convient d'adapter l'orientation du plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010|2015 pour y inclure l'administration municipale.

### Objectif 4.1. Enchâsser les principes du développement durable dans les pratiques municipales, dans les processus de gestion de projet et dans la prise de décision

#### Stratégie 4.1.1. Doter l'arrondissement de stratégies pour intégrer les principes du développement durable dans ses projets et dans son processus décisionnel

##### Action 26 - Élaborer un outil d'aide à la décision basé sur les principes du développement durable

Cet outil s'adressera au conseil municipal et à toutes les directions de l'arrondissement. Sous la forme d'une grille, cet outil permettra d'intégrer les principes du développement durable dans les processus de prise de décisions.

<b>Responsable</b>	Comité de suivi
<b>Indicateur</b>	S.O.
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Considérer tous les aspects du développement durable dans le processus de prise de décision
<b>Échéance</b>	Adoption d'un outil par le conseil d'arrondissement en avril 2012, en continu pour son utilisation.

##### Action 27 - Tenir des rencontres périodiques des équipes dédiées aux projets

Dans le cadre de planification de projet dans une perspective de développement durable, il est important de favoriser le processus de design intégré par des rencontres prévues tout au long de la conception d'un projet. De cette façon, les professionnels pourront intégrer au projet tous les principes du développement durable, et ce, tout au long du processus de planification.

<b>Responsable</b>	Comité de suivi
<b>Indicateur</b>	Nombre de réunions tenues
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Une réunion de démarrage pour chacun des projets impliquant plus d'une direction ou division de l'arrondissement
<b>Échéance</b>	Février 2012 et suivantes

##### Action 28 - Publiciser les actions de l'arrondissement en matière de développement durable auprès des médias pour une information accrue des citoyens

<b>Responsable</b>	Comité de suivi Division des relations avec les citoyens et des communications
<b>Indicateur</b>	S.O.
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Insertion d'une chronique régulière sur le développement durable dans les médias locaux
<b>Échéance</b>	2012 et suivantes



### Action 29 - Ajouter une section consacrée exclusivement au développement durable dans la revue Vivre à Pierrefonds-Roxboro

<b>Responsable</b>	Comité de suivi Division des relations avec les citoyens et des communications
<b>Indicateur</b>	S.O.
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Insertion d'une section dans la revue
<b>Échéance</b>	2012 et suivantes

### Stratégie 4.1.2. Stimuler la demande de technologies, de produits et de services verts

#### Action 30 - Adopter une politique d'approvisionnement responsable et durable

Cette politique comprendra, entre autres, les éléments suivants :

- Prioriser l'achat de format de plus grande capacité;
- Favoriser les entreprises qui ont une politique de développement durable;
- Regrouper les achats récurrents;
- Favoriser l'achat de matériel fait de plastique recyclé post consommation;
- Considérer le cycle de vie lors de l'achat;
- Achat de papier certifié.

<b>Responsable</b>	Section des ressources matérielles
<b>Indicateur</b>	S.O.
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Adoption d'une politique par le conseil d'arrondissement
<b>Échéance</b>	2012

#### Action 31 - Utiliser des produits d'entretien ménager écologique dans les édifices municipaux

<b>Responsable</b>	Section des ressources matérielles Division des parcs, des édifices et des équipements
<b>Indicateur</b>	Nombre de bâtiments entretenus avec des produits écologiques
<b>Donnée de départ</b>	0 en 2011
<b>Cible</b>	100 % des bâtiments municipaux entretenus avec des produits écologiques
<b>Échéance</b>	2014



### Stratégie 4.1.3. Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action sur l'accessibilité universelle

#### Action 32 - Interventions sur les immeubles municipaux suivants

- Édifice des travaux publics lors de sa réfection complète;
- Chalets des parcs Georges Springate et St-Anthony;
- Centre communautaire Marcel Morin;
- Bibliothèque de Roxboro (en cours).

#### Et dans les projets d'amélioration des installations sportives et récréatives

<b>Responsable</b>	Direction des travaux publics Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
<b>Indicateur</b>	Nombre d'interventions complétées
<b>Donnée de départ</b>	À documenter par la Direction des travaux publics
<b>Cible</b>	100 % des bâtiments municipaux 25 % des installations sportives et récréatives
<b>Échéance</b>	2012 pour les bâtiments municipaux énoncés plus haut D'ici 2021 pour les installations sportives et récréatives

#### Action 33- Développement d'activités pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles

Intégrer des usagers du Centre Bienvenue aux équipes d'horticulteurs durant la saison estivale ainsi qu'aux équipes des travaux publics et de la bibliothèque.

<b>Responsable</b>	Direction des travaux publics Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
<b>Indicateur</b>	S.O.
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Poursuivre l'intégration d'usagers chaque été
<b>Échéance</b>	2012 et suivantes



## Objectif 4.2. Augmenter de 30 % le nombre de certifications environnementales ou d'adhésions a des programmes environnementaux volontaires à Montréal d'ici 2020 par rapport à 2010

### Stratégie 4.2.1. Adopter un système de gestion, une réglementation ou une politique qui permette d'obtenir des certifications intégrant des notions de développement durable

#### Action 34 - Participer à des activités de formation sur la certification et les programmes environnementaux

L'arrondissement désignera deux personnes qui recevront des formations dans le domaine du bâtiment durable et assurera une formation continue à ceux-ci pour leur permettre d'être à l'affût des nouvelles tendances et avancer dans ce champ d'expertise.

<b>Responsable</b>	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises Direction des travaux publics
--------------------	--

<b>Indicateur</b>	Nombre de journées de formation
-------------------	---------------------------------

<b>Donnée de départ</b>	Aucune journée de formation
-------------------------	-----------------------------

<b>Cible</b>	4 journées de formation (énergies vertes, Novoclimat et LEED Green Assocaite (2 jours))
--------------	---

<b>Échéance</b>	2012
-----------------	------

#### Action 35 - Participer aux rencontres du Réseau du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise sur le thème de la certification et des programmes environnementaux

<b>Responsable</b>	Comité de suivi
--------------------	-----------------

<b>Indicateur</b>	S.O.
-------------------	------

<b>Donnée de départ</b>	S.O.
-------------------------	------

<b>Cible</b>	Participer à toutes les réunions
--------------	----------------------------------

<b>Échéance</b>	En continu
-----------------	------------



## Orientation 5. Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts

**Objectif 5.1. Améliorer les infrastructures vertes à Montréal en faisant passer la canopée de 20 à 25 % d'ici 2025 par rapport à 2007**

### **Stratégie 5.1.1. Protéger et mettre en valeur des territoires riches en biodiversité**

Soucieuse de la protection de la biodiversité, l'administration locale, représentée par Madame Monique Worth, a signé en 2010 la déclaration de la collectivité de l'île de Montréal en faveur de la biodiversité et du verdissement. L'arrondissement compte participer à la protection et à la mise en valeur des territoires riches en biodiversité.

**Action 36 - Contribuer à la conception et à la mise en œuvre d'une plateforme commune d'informations relatives à la biodiversité.**

<b>Responsable</b>	Division des parcs, des édifices et des équipements Division de l'urbanisme et de l'environnement
<b>Indicateur</b>	S.O
<b>Donnée de départ</b>	S.O
<b>Cible</b>	S.O
<b>Échéance</b>	S.O

## 2 Plan d'action local de développement durable

Les actions du présent plan sont des cibles à atteindre de la part de l'administration locale et de ses partenaires et se veulent une ligne directrice dans le cadre des décisions que prendra l'arrondissement au fil des ans. Les dépenses associées à chacune des actions n'ont pas été calculées, mais elles ont été réparties dans le temps de façon à rendre possible leur réalisation.

### Orientation 1. Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre

#### Objectif 1.1. Réduire de 30 % les émissions de GES de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990

##### Stratégie 1.1.1. Réduire la dépendance à l'automobile

Avec une population de 65 718 habitants et une moyenne de 1,57 automobile par logis, ou de 0,57 voiture par personne, l'arrondissement présente une forte dépendance à l'automobile. Dans les déplacements quotidiens, la voiture est le mode favori des résidents de Pierrefonds-Roxboro (76,3 %), ensuite le transport en commun (13,6 %), les autres modes motorisés (7,6 %) et finalement les modes actifs (5,8 %).

Afin de modifier cette tendance, il est essentiel de mettre en place des mesures et équipements pour favoriser l'utilisation des transports en commun et inciter les modes actifs dans les déplacements quotidiens.

---

##### Action 1 - Mettre en place une plateforme interactive facilitant le covoiturage à partir du stationnement près du bureau d'arrondissement.

Un stationnement incitatif, près de la mairie d'arrondissement, est déjà à la portée des résidents de Pierrefonds-Roxboro ainsi qu'aux employés municipaux. Cependant, peu d'usagers en profitent, puisqu'il n'est pas publicisé et qu'il n'y a pas d'outil facilitant son utilisation. L'arrondissement retient de mettre sur pied une plateforme informatique pour que les usagers puissent entrer en contact les uns avec les autres.

---

<b>Responsable</b>	Comité de suivi Division des relations avec les citoyens et des communications
<b>Indicateur</b>	Nombre d'utilisateurs du stationnement incitatif
<b>Donnée de départ</b>	Non disponible
<b>Cible</b>	20 utilisateurs / semaine
<b>Échéance</b>	2012

---



---

##### Action 2 - Encourager l'implantation de mesures incitatives de transport durable dans les commerces, entreprises et institutions de l'arrondissement (programme Allego, par exemple).

---

<b>Responsable</b>	Comité de suivi
<b>Indicateur</b>	Nombres d'activités de sensibilisation auprès des commerces, entreprises et institutions
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Programme de sensibilisation (printemps et automne)
<b>Échéance</b>	2012 et suivantes

---

### Action 3 - Soutenir les projets du Plan de transport

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro n'a pas juridiction sur toutes les voies publiques sur son territoire, certaines sont de juridiction de la ville centre et d'autres sont de juridiction du MTQ. C'est pourquoi l'arrondissement souhaite démontrer son appui aux projets du plan de transport de Montréal par le biais de cette action. L'arrondissement appuiera donc les projets suivants du plan de transport de Montréal :

- Implanter des mesures prioritaires pour autobus et des autobus articulés sur l'axe Saint-Jean / Pierrefonds entre le boulevard Château-Pierrefonds et l'autoroute 20;
- Doubler la voie ferrée de la ligne Deux-Montagnes entre les gares Bois-Franc et Roxboro-Pierrefonds;
- Prolonger le boulevard Pierrefonds à l'ouest du boulevard Château-Pierrefonds;
- Prolonger le Boulevard Jacques-Bazard jusqu'à l'autoroute 40;
- Aménager un boulevard dans l'emprise de l'autoroute 440 entre le boulevard Gouin Ouest et l'autoroute 40.

<b>Responsable</b>	Direction d'arrondissement, la STM et l'AMT
--------------------	---

<b>Indicateur</b>	S.O.
-------------------	------

<b>Donnée de départ</b>	Projets du plan de transport
-------------------------	------------------------------

<b>Cible</b>	S.O.
--------------	------

<b>Échéance</b>	S.O.
-----------------	------

### Action 4 - Inciter Communauto et BIXI à s'implanter sur le territoire de l'arrondissement

L'autopartage constitue une alternative de moindre impact que la propriété et plus souple que la location. Des discussions pourront être entreprises avec Communauto pour l'implantation du service sur le territoire de l'arrondissement. L'arrondissement s'engagera à fournir un espace de stationnement pour accueillir les voitures de l'entreprise.

<b>Responsable</b>	Comité de suivi
--------------------	-----------------

<b>Indicateur</b>	S.O.
-------------------	------

<b>Donnée de départ</b>	S.O.
-------------------------	------

<b>Cible</b>	Implantation d'un site Communauto et BIXI
--------------	---

<b>Échéance</b>	2013 pour Communauto 2014 pour BIXI
-----------------	--

### Action 5- Élaborer un plan directeur des pistes cyclables et des sentiers multifonctionnels destinés au transport actif

<b>Responsable</b>	Direction des travaux publics Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises Ville centre
--------------------	--

<b>Indicateur</b>	S.O.
-------------------	------

<b>Donnée de départ</b>	S.O.
-------------------------	------

<b>Cible</b>	S.O.
--------------	------

<b>Échéance</b>	2014
-----------------	------



### Action 6 — Compléter et sécuriser le réseau cyclable vers les gares de train de banlieue et vers les écoles

Afin de favoriser l'utilisation des transports actifs et de la connectivité des réseaux, l'arrondissement en collaboration avec la Ville de Montréal sécurisera et complétera le réseau cyclable vers les écoles et les gares de train de banlieue.

<b>Responsable</b>	Ville centre Direction des travaux publics
<b>Indicateur</b>	Nombre d'écoles et de gares accessibles par des voies cyclables
<b>Donnée de départ</b>	Les deux gares ne sont pas accessibles en 2012 5 écoles sont accessibles en 2012
<b>Cible</b>	Les 2 gares et les écoles de niveau secondaire
<b>Échéance</b>	2015

### Action 7 - Aménager des trottoirs dans les nouveaux quartiers pour favoriser les déplacements actifs

Les trottoirs sont des éléments importants pour encourager les gens à utiliser les modes de transport actif. Ils sont aussi efficaces pour sécuriser les déplacements par la définition claire de la limite entre l'espace piéton et automobile.

<b>Responsable</b>	Division des infrastructures
<b>Indicateur</b>	Nombre de nouvelles rues avec des trottoirs
<b>Donnée de départ</b>	N/D
<b>Cible</b>	Toute nouvelle rue locale avec autorisation de stationnement sur rue
<b>Échéance</b>	2012 et suivantes

### Action 8 - Modifier la réglementation d'urbanisme pour augmenter le nombre de supports pour vélos requis pour les nouveaux projets de développement

<b>Responsable</b>	Division de l'urbanisme et de l'environnement
<b>Indicateur</b>	Nombre de supports à vélo exigés
<b>Donnée de départ</b>	Usage habitation de plus de 6 logements : 5 % du nombre de cases de stationnement, jusqu'à 10 supports à vélo Usages commerciaux, industriels et communautaires, récréatifs : 5 % du nombre de cases de stationnement jusqu'à 30 supports à vélo Établissement d'enseignement : 1 support par 10 étudiants
<b>Cible</b>	Vérifier l'adéquation de la norme avec le besoin
<b>Échéance</b>	2012



## Objectif 1.2. Atteindre le standard pancanadien en matière de concentration de particules fines dans l'air ambiant ( $30 \mu\text{g}/\text{m}^3$ ) d'ici 2020

L'administration municipale de Pierrefonds-Roxboro est soucieuse de la qualité de l'air. Bien que l'arrondissement ne compte que très peu d'industries susceptibles de dégrader la qualité de l'air, dans un milieu urbain composé pratiquement que de la fonction résidentielle, la principale source de concentration de particules fines dans l'air est causée par le chauffage au bois. Le règlement de construction actuellement en vigueur interdit déjà les nouveaux poêles à bois lors de nouvelles constructions. Il s'agit ici d'inciter les propriétaires bénéficiant de droits acquis à cet égard à troquer leur système de chauffage pour un système moins polluant et plus efficace énergétiquement.

### Stratégie 1.2.1. Réduire l'utilisation du chauffage au bois en milieu urbain

#### Action 9 - Adhérer au programme de retrait et de remplacement des poêles et foyers au bois, financé par le MDDEP et géré par Équiterre.

Les objectifs du programme sont les suivants :

- Réduire les impacts du chauffage au bois sur l'île de Montréal;
- Sensibiliser les résidents de Montréal aux impacts du chauffage au bois;
- Retirer de la circulation ou convertir 4 500 vieux poêles ou foyers au bois d'ici le 31 mars 2013 sur l'ensemble de l'île de Montréal.

Les incitatifs financiers du programme sont les suivants :

- Retrait sans remplacement (poêles seulement) — 300 \$;
- Remplacement, selon le type d'appareil installé — 350 \$ à 900 \$.

---

<b>Responsable</b>	Ville centre Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
<b>Indicateur</b>	Nombre de poêles à bois ou foyers présents sur le territoire de l'arrondissement
<b>Donnée de départ</b>	4 884
<b>Cible</b>	Retrait ou remplacement de 200 poêles ou foyers par année
<b>Échéance</b>	2012 et 2013

---



## Orientation 2. Assurer la qualité des milieux de vie

**Objectif 2.1. Réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d'ici 2012, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la Ville chaque année.**

**Stratégie 2.1.1. Soutenir un développement résidentiel adapté aux besoins des familles (choix stratégique de l'arrondissement), des personnes seules et des personnes âgées en offrant des produits abordables et par la création d'un milieu de vie complet.**

### **Action 10 - Exiger l'offre de logements abordables auprès des constructeurs privés, publics et communautaires dans les nouveaux projets résidentiels**

Adoptée en 2005, la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels constitue l'un des moyens de réaliser les objectifs de mixité et d'inclusion sociale en matière d'habitation.

Par cette stratégie, l'administration municipale vise spécifiquement deux cibles : que 15 % des nouvelles unités d'habitation construites sur le territoire de Montréal soient des logements sociaux et communautaires et qu'une autre proportion de 15 % des nouvelles habitations soit constituée de logements abordables d'initiative privée (propriétés abordables ou logements locatifs).

<b>Responsable</b>	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
<b>Indicateur</b>	Nombre de logements abordables offerts dans les nouveaux projets
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	15 % de logements abordables dans la nouvelle offre de logement
<b>Échéance</b>	2012 et suivantes

### **Action 11 - Améliorer l'offre en commerces de proximité**

Les services commerciaux de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro sont situés sur les grands axes : les boulevards Saint-Charles, Saint-Jean, des Sources et Gouin. Afin d'encourager les transports actifs, de réduire la dépendance à l'automobile et de créer une vie de quartier agréable, il est nécessaire d'autoriser les commerces de proximité dans certains secteurs de l'arrondissement.

<b>Responsable</b>	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
<b>Indicateur</b>	Distance pour l'accès aux services de proximité dans les secteurs résidentiels
<b>Donnée de départ</b>	Distance moyenne (à documenter par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises)
<b>Cible</b>	Distance maximale de 800 mètres dans les nouveaux secteurs résidentiels et les projets de requalification urbaine
<b>Échéance</b>	2012



### Action 12 - Intégrer les principes du TOD (transit oriented development) à la planification des abords des gares de train de banlieue

L'approche TOD est l'aménagement à des points stratégiques le long des réseaux de transport en commun. On y retrouve généralement une mixité des fonctions urbaines, des logements de densité modérée et élevée ainsi que des utilisations publiques, des emplois, des commerces de détail et des services complémentaires.

<b>Responsable</b>	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
<b>Indicateur</b>	Nombre de logements et services de proximité à l'intérieur d'un rayon de 800 mètres autour des gares
<b>Donnée de départ</b>	À documenter par la Division de l'urbanisme et de l'environnement
<b>Cible</b>	Établir une planification détaillée pour ces secteurs avec une norme conforme au PMAD (1.1.2) 40 log. / hectare
<b>Échéance</b>	2012

### Action 13 - Élaborer une planification détaillée pour le secteur central de l'arrondissement (multifonctionnelle)

Le secteur central de l'arrondissement présente un grand potentiel de développement. Au cœur de l'arrondissement, ce terrain présente une occasion unique de créer un centre identitaire à Pierrefonds-Roxboro.

<b>Responsable</b>	Direction d'arrondissement Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social Direction des travaux publics
<b>Indicateur</b>	S.O.
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Établir une planification détaillée et stratégie de développement
<b>Échéance</b>	2013

### Action 14 - Intégrer un circuit d'entraînement complet, accessible et sécuritaire dans un parc de l'arrondissement

<b>Responsable</b>	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
<b>Indicateur</b>	S.O.
<b>Donnée de départ</b>	Aucun circuit d'entraînement
<b>Cible</b>	Réalisation du projet
<b>Échéance</b>	Automne 2012

## Stratégie 2.1.2 Accroître et améliorer la qualité des accès publics à la rivière des Prairies au profit des résidents et pour inciter la venue de nouveaux résidents à Pierrefonds-Roxboro

### Action 15 - Réaliser un plan de réaménagement de la marina et du boulevard Lalande

La marina de l'arrondissement est un lieu détenant un fort potentiel récréotouristique. Plusieurs familles profitent déjà de ce lieu unique en bordure de la rivière des Prairies. Toutefois, plusieurs améliorations sont de mise. Pour remédier à cette situation, l'arrondissement réalisera un plan de réaménagement de la marina. Ce plan comprendra l'aménagement des abords de la marina, le long du boulevard Lalande.

**Responsable** Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

**Indicateur** Définir les orientations et les priorités d'intervention

**Donnée de départ** S.O.

**Cible** Adoption d'un plan de réaménagement du site de la Marina

**Échéance** 2012

### Action 16 - Actualiser, adopter et appliquer le plan directeur de l'aménagement des berges produit en 1995.

Un plan d'aménagement des berges publiques avait été produit par la ville de Pierrefonds en 1995, sans toutefois être adopté. Ce plan prévoyait l'aménagement des berges et des stratégies pour sa réalisation.

Une des principales préoccupations de la population de Pierrefonds-Roxboro est de préserver et de valoriser les accès aux berges de la rivière des Prairies. Cette préoccupation est aussi de portée pan montréalaise, puisque lors de l'Opération Carte Blanche, consultation publique pour le 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, cette préoccupation s'est avérée comme l'une des plus importantes chez les montréalais.

**Responsable** Direction des travaux publics

Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

**Indicateur** S.O.

**Donnée de départ** S.O.

**Cible** S.O.

**Échéance** 2014 pour l'actualisation et l'adoption et suivantes pour la mise en œuvre

### Action 17 - Prévoir des servitudes en bordure de la rivière des Prairies lors de nouveaux lotissements ou de projets de subdivisions en rive

Une situation généralisée pour plusieurs arrondissements riverains, les accès publics à l'eau sont rares. Pour remédier à cette situation et pour permettre l'aménagement d'équipements collectifs, l'arrondissement souhaite obtenir des servitudes en bordure de la rivière des Prairies dans le cadre des nouveaux projets de lotissement ou de subdivision.

**Responsable** Direction de l'aménagement et des services aux entreprises

**Indicateur** Considérer dans chacun des projets de lotissement ou de subdivision

**Donnée de départ** À documenter par la Direction de l'aménagement et des services aux entreprises

**Cible** S.O.

**Échéance** 2012 et suivantes



### **Action 18 - Acquérir de nouveaux accès, conserver et affirmer le caractère public des accès existants à la rivière des Prairies**

L'arrondissement, au fil des opportunités, souhaite se porter acquéreur d'accès à la rivière des Prairies pour permettre l'aménagement des accès. Il convient aussi d'aménager ces accès de façon à en affirmer le caractère public et pour inciter les résidents à en profiter.

---

<b>Responsable</b>	Direction d'arrondissement
--------------------	----------------------------

---

<b>Indicateur</b>	Nombre d'accès publics à la rivière
-------------------	-------------------------------------

---

<b>Donnée de départ</b>	À documenter par la Direction d'arrondissement
-------------------------	--

---

<b>Cible</b>	Saisir les opportunités d'acquisition et destiner ces espaces à des fins publiques
--------------	--

---

<b>Échéance</b>	2012 et suivantes
-----------------	-------------------

---

### **Stratégie 2.1.3. Apaiser la circulation**

Les mesures d'apaisement de la circulation servent à réduire les impacts négatifs de l'automobile (vitesse excessive) dans les quartiers et à donner plus de place aux piétons et aux cyclistes. L'arrondissement souhaite appliquer les actions suivantes, sur les routes qui sont sous sa juridiction.

#### **Action 19 - Mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation en bordure des écoles et des parcs**

---

<b>Responsable</b>	Direction des travaux publics
--------------------	-------------------------------

---

<b>Indicateur</b>	Nombre de parcs et écoles où il y a des mesures d'apaisement de la circulation
-------------------	--

---

<b>Donnée de départ</b>	À documenter
-------------------------	--------------

---

<b>Cible</b>	Mise en place de mesures d'apaisement autour de tous les parcs et écoles
--------------	--

---

<b>Échéance</b>	À déterminer
-----------------	--------------

---



### Stratégie 2.1.4. Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur

Les causes des îlots de chaleur en milieu urbain sont : « les émissions de gaz à effet de serre, la perte progressive du couvert forestier dans les milieux urbains, l'imperméabilité et les bas albédos des matériaux, les propriétés thermiques des matériaux, la morphologie urbaine et la taille des villes ainsi que la chaleur anthropique »<sup>6</sup>. Pierrefonds-Roxboro compte plusieurs îlots de chaleur. L'arrondissement souhaite éviter ces situations par une planification adéquate et par la correction de certaines situations existantes.

#### Action 20 - Accroître la plantation d'arbres sur le domaine public.

Cette action s'ajoute au remplacement des arbres sur le domaine public et aux arbres payés par les promoteurs dans le cadre de nouveaux projets de développement.

L'arrondissement souhaite aussi mettre sur pied un programme du type une naissance, un arbre. Les arbres supplémentaires plantés pourraient s'inscrire dans ce programme.

<b>Responsable</b>	Direction des travaux publics
<b>Indicateur</b>	Nombre d'arbres plantés annuellement sur le domaine public (en excluant les arbres publics remplacés et les arbres fournis par les promoteurs dans le cadre de nouveaux projets résidentiels)
<b>Donnée de départ</b>	Moyenne de 165 arbres (plantation annuelle)
<b>Cible</b>	À documenter par la Direction des travaux publics
<b>Échéance</b>	2012 et suivantes

#### Action 21 - Autoriser le stationnement alternatif sur les rues locales dans tous les nouveaux secteurs de développement

<b>Responsable</b>	Direction des travaux publics
<b>Indicateur</b>	S.O
<b>Donnée de départ</b>	S.O
<b>Cible</b>	Permettre le stationnement sur rue pour toutes les nouvelles voies locales
<b>Échéance</b>	2012 et suivantes

#### Action 22 - Réduire les exigences en matière de stationnement hors rue pour les nouveaux secteurs et progressivement sur l'ensemble du territoire

Cette action est conditionnelle à l'autorisation du stationnement sur rue, sans quoi les normes de stationnement hors-rue peuvent difficilement être diminuées.

<b>Responsable</b>	Division de l'urbanisme et de l'environnement
<b>Indicateur</b>	Pour les secteurs existants, selon les conclusions du rapport produit par Travaux publics
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Modification du règlement pour nouveaux projets Révision de la réglementation pour les secteurs existants
<b>Échéance</b>	2013 et 2015

<sup>6</sup> Mesures de lutte aux îlots de chaleur urbains, Institut nationale de la santé publique du Québec, juillet 2009, p.6.

### Action 23 - Favoriser les stationnements souterrains dans le cadre de nouveaux projets de développement

La construction de stationnements souterrains dans le cadre d'un projet de développement immobilier, permet d'augmenter l'emprise au sol des bâtiments sans compromettre le nombre d'unités possibles. Les stationnements souterrains permettent aussi un meilleur traitement des espaces extérieurs tout en diminuant l'effet des îlots de chaleur que sont les aires de stationnement.

<b>Responsable</b>	Division de l'urbanisme et de l'environnement
<b>Indicateur</b>	Nombre de cases de stationnements souterrains
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Obliger le stationnement souterrain pour les nouvelles constructions comportant 30 logements et plus
<b>Échéance</b>	2012

### Action 24 - Poursuivre la participation aux Fleurons du Québec

Les Fleurons du Québec est un programme d'embellissement horticole à vocation durable. Cette formule de classification horticole offre aux municipalités d'afficher les Fleurons du Québec, un label horticole reconnaissant leurs actions d'embellissement horticole et celles de leurs citoyens.

Les Fleurons du Québec sont une source de motivation pour les municipalités et leurs citoyens d'améliorer, année après année, leur environnement horticole et paysager dans le respect des principes du développement durable.<sup>7</sup>

<b>Responsable</b>	Division de l'urbanisme et de l'environnement
<b>Indicateur</b>	Qualité des aménagements paysagers
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Inciter les commerces à améliorer la qualité des leurs aménagements paysagers
<b>Échéance</b>	2012 et suivantes

### Action 25 - En partenariat avec le CRE Montréal, projet de verdissement pour les îlots de chaleur les plus importants de l'arrondissement.

Les principaux îlots de chaleur présents sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro sont les suivants :

- Secteur central de l'arrondissement;
- Le secteur formé par l'intersection entre les boulevards Gouin, Des Sources et Pierrefonds;
- Stationnements de la coopérative d'habitation Cloverdale;
- Stationnements incitatifs de l'AMT.

<b>Responsable</b>	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises Direction des travaux publics Éco-Quartier
<b>Indicateur</b>	Couverture de canopée au-dessus des terrains ciblés
<b>Donnée de départ</b>	Couverture actuelle
<b>Cible</b>	Traitement de 1 îlot de chaleur important annuellement
<b>Échéance</b>	2012 et suivantes

<sup>7</sup> <http://www.fleuronsduquebec.com/default.htm>



### **Action 26- Verdir les abords du domaine public du boulevard Gouin et inciter les propriétaires riverains à verdir les murs du domaine privé.**

Le boulevard Gouin, particulièrement dans l'est de l'arrondissement, est très minéral. Aucune plantation n'y est présente. Le réaménagement de ce boulevard, en y prévoyant des plantations, aura pour effet de diminuer les îlots de chaleur, d'augmenter la canopée tout en rehaussant la qualité du paysage urbain de ce secteur.

Outre la plantation d'arbres et le verdissement du domaine public, la plantation de plantes grimpantes sur les murs du domaine privé est aussi efficace pour diminuer les îlots de chaleur. Cette action englobe donc les mesures incitatives visant les propriétaires riverains à planter ce type de végétation lorsque l'état des bâtiments le permet.

<b>Responsable</b>	Direction des travaux publics Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises Éco-Quartier
<b>Indicateur</b>	Mètres linéaires réaménagés et nombre de propriétaires sensibilisés au verdissement des murs
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Plan d'aménagement et réalisation des travaux sur 10 % du parcours annuellement
<b>Échéance</b>	2012 pour le plan d'aménagement et 2023 pour la fin des travaux

### **Action 27 — Modifier la réglementation pour obliger les toits pâles pour les bâtiments à toit plat ou à faible pente**

La couleur des matériaux de revêtement est aussi une cause des îlots de chaleur. Une mesure efficace pour contrer ce phénomène est la toiture à membrane pâle ou blanche.

<b>Responsable</b>	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
<b>Indicateur</b>	Nombre de toitures pâles ou blanches
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Modification des dispositions réglementaires
<b>Échéance</b>	2012

### **Stratégie 2.1.5 Suggérer et promouvoir une offre de services accessibles et variés dans les secteurs de la culture, des sports, des loisirs, du développement social et des bibliothèques**

Afin de promouvoir Pierrefonds-Roxboro comme un milieu de vie agréable, diversifié et dynamique, l'arrondissement est soucieux de la qualité de l'offre en activités récréatives s'adressant à toutes les tranches d'âges et à une répartition adéquate des services sur le territoire de l'arrondissement.

### **Action 28 – Développer par une programmation dynamique et innovatrice un milieu de vie participatif et représentatif**

<b>Responsable</b>	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
<b>Indicateur</b>	Proposer une offre de service diversifiée valorisant la participation citoyenne et la mixité sociale
<b>Donnée de départ</b>	Plan stratégique 2011-2013 de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
<b>Cible</b>	Bonification de l'offre de service
<b>Échéance</b>	En continu

### Action 29 — Développer une programmation et promouvoir la participation de la population à une série d'activités de masse gratuites

Réaliser des activités en partenariats dans le cadre de journées thématiques.

**Responsable** Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

**Indicateur** Nombre d'activités

**Donnée de départ** 1 activité annuelle

**Cible** Accroître le nombre d'activités

**Échéance** 2 activités annuelles en 2012

3 activités annuelles en 2013

4 activités annuelles en 2014

### Action 30 — Réaliser un plan directeur des équipements sportifs et récréatifs en incluant les projections de développement du secteur de Pierrefonds-Ouest

**Responsable** Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

**Indicateur** Réaliser un inventaire et définir une stratégie de développement et d'intervention

**Donnée de départ** Plan directeur réalisé en 2000

**Cible** Adoption d'un plan directeur

**Échéance** Décembre 2012

### Action 31- Encourager l'engagement dans l'action communautaire

**Responsable** Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

**Indicateur** Développer des outils précisant le soutien de l'arrondissement à l'action communautaire

**Donnée de départ** Plan stratégique 2011-2013 de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

**Cible** Réalisation d'une Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes

**Échéance** 2013

### Action 32 — Développer une offre de service culturelle innovatrice en lien avec la diversité culturelle, linguistique et artistique spécifique à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

**Responsable** Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

**Indicateur** Contenu de l'offre culturelle

**Donnée de départ** Plan stratégique 2011-2013 de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

**Cible** Augmenter l'offre de services culturels de 25 %

**Échéance** D'ici 2014



### Stratégie 2.1.6 Permettre aux résidents de Pierrefonds-Roxboro d'évoluer dans un environnement urbain sécuritaire

L'utilisation des espaces publics est favorisée lorsque la sécurité est assurée et reconnue. Les 6 principes de base pour un environnement sécuritaire sont les suivants :

1. Savoir où l'on est et où l'on va : La signalisation;
2. Voir et être vu : La visibilité (l'éclairage, les cachettes, le champ de vision et les déplacements prévisibles);
3. Entendre et être entendu : L'affluence (fréquenter des lieux animés);
4. Pouvoir s'échapper et obtenir du secours : La surveillance formelle et l'accès à l'aide;
5. Vivre dans un environnement propre et accueillant : L'aménagement et l'entretien des lieux;
6. Agir ensemble : La participation de la communauté (les marches exploratoires, la mobilisation de la population et des groupes locaux, l'appropriation des lieux publics par la population).<sup>8</sup>

#### Action 33 — Réaliser un plan d'action en sécurité urbaine

<b>Responsable</b>	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
<b>Indicateur</b>	S.O.
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	S.O.
<b>Échéance</b>	Adoption d'un plan d'action en sécurité urbaine en 2012

#### Action 34 — Maintenir la patrouille de sécurité publique et favoriser la formation de premiers répondants chez les patrouilleurs

<b>Responsable</b>	Bureau d'arrondissement
<b>Indicateur</b>	Nombre de patrouilleurs ayant reçu la formation de premiers répondants
<b>Donnée de départ</b>	4 des 5 agents sont premiers répondants dont 1 qui est accrédité comme formateur
<b>Cible</b>	Tous
<b>Échéance</b>	2012 et en continu

<sup>8</sup> Pour un environnement urbain sécuritaire - guide d'aménagement, ville de Montréal, 160p.



## Stratégie 2.1.7 Améliorer la proximité des résidents de Pierrefonds-Roxboro aux aliments frais, de qualité et de provenance locale

### Action 35 — Promouvoir l'achat d'aliments locaux par l'implantation d'un marché public saisonnier

L'arrondissement souhaite favoriser l'implantation d'un marché public saisonnier pour la promotion des produits locaux. Dans un premier temps, l'arrondissement devra ajuster sa réglementation d'urbanisme pour permettre ce type d'installation. Le terrain près du bureau de l'arrondissement serait un lieu propice à l'implantation de ce type d'équipements.

---

<b>Responsable</b>	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
--------------------	---

---

<b>Indicateur</b>	Nombre de marchés saisonniers sur le territoire de l'arrondissement
-------------------	---

---

<b>Donnée de départ</b>	Aucun marché
-------------------------	--------------

---

<b>Cible</b>	1 marché saisonnier
--------------	---------------------

---

<b>Échéance</b>	2014
-----------------	------

---

### Action 36 — Sensibiliser et encourager la population de l'arrondissement à l'agriculture urbaine

Dans des secteurs plus denses de l'arrondissement, implanter des jardins communautaires.

---

<b>Responsable</b>	Direction de l'aménagement et des services aux entreprises
--------------------	--

Éco-Quartier

Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

---

<b>Indicateur</b>	Nombre de jardins communautaires
-------------------	----------------------------------

---

<b>Donnée de départ</b>	2
-------------------------	---

---

<b>Cible</b>	5
--------------	---

---

<b>Échéance</b>	2015
-----------------	------

---

### Action 37 — Promouvoir l'agriculture urbaine dans les cours d'école

---

<b>Responsable</b>	Éco-Quartier
--------------------	--------------

Direction des travaux publics

Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

---

<b>Indicateur</b>	Nombre de cours d'école dotées de jardins communautaires
-------------------	--

---

<b>Donnée de départ</b>	1 cours d'école en 2011 - Harfang des neiges, pavillon Lauzon
-------------------------	---

---

<b>Cible</b>	1 potager à tous les deux ans
--------------	-------------------------------

---

<b>Échéance</b>	2012 et suivantes
-----------------	-------------------

---

## Orientation 3. Pratiquer une gestion responsable des ressources

### Objectif 3.1. Réduire de 15 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000

#### Stratégie 3.1.1. Améliorer l'efficacité d'usage de l'eau potable

L'eau potable est une ressource très précieuse pour nous tous. Plusieurs solutions simples existent pour réduire notre consommation en eau potable (appareils faibles débits, barils de récupération d'eau de pluie, etc.). Il s'agit donc de les publiciser et d'inciter les résidents de Pierrefonds-Roxboro à adopter de saines habitudes afin d'améliorer l'efficacité d'usage de l'eau potable.

#### Action 38 – Participer à des campagnes de sensibilisation à l'utilisation de l'eau potable

L'arrondissement souhaite sensibiliser les résidents, commerçants, industries et institutions à pratiquer une gestion responsable de l'eau potable.

<b>Responsable</b>	Division de l'urbanisme et de l'environnement en collaboration avec Éco-Quartier La ligne verte
--------------------	--

<b>Indicateur</b>	Nombre d'activités de sensibilisation
-------------------	---------------------------------------

<b>Donnée de départ</b>	À documenter par la Division de l'urbanisme et de l'environnement
-------------------------	---

<b>Cible</b>	2 activités par année
--------------	-----------------------

<b>Échéance</b>	2014
-----------------	------

#### Action 39 — Faire respecter le règlement sur l'usage illicite de l'eau potable et sur l'interdiction d'arrosage

Pour une meilleure utilisation de l'eau potable, l'arrondissement souhaite augmenter le nombre d'inspections.

<b>Responsable</b>	Division de l'urbanisme et de l'environnement
--------------------	---

<b>Indicateur</b>	S.O.
-------------------	------

<b>Donnée de départ</b>	S.O.
-------------------------	------

<b>Cible</b>	Augmenter le nombre de patrouilles
--------------	------------------------------------

<b>Échéance</b>	2012 et suivantes
-----------------	-------------------

#### Action 40 — Introduire des normes relatives aux appareils à faible consommation d'eau dans la réglementation d'urbanisme pour les nouvelles constructions et interdire les broyeurs à déchets.

Suite à une période de sensibilisation, l'arrondissement effectuera une modification pour s'assurer que toutes les nouvelles constructions sur son territoire soient munies d'appareils à faible consommation d'eau.

De plus l'arrondissement souhaite interdire, pour les nouvelles constructions, l'installation de broyeurs à déchets, dans la cuisine. Ces appareils engorgent inutilement le réseau d'égout sanitaire.

<b>Responsable</b>	Direction de l'aménagement et des services aux entreprises
--------------------	--

<b>Indicateur</b>	Nombre de nouvelles constructions dotées d'appareils à faible consommation d'eau
-------------------	--

<b>Donnée de départ</b>	S.O.
-------------------------	------

<b>Cible</b>	Modification réglementaire pour que 100 % des nouvelles constructions soient dotées d'appareils à faible débit et interdiction d'installer des broyeurs à déchets.
--------------	--

<b>Échéance</b>	2014
-----------------	------



### Objectif 3.2. Améliorer la qualité des eaux de ruissellement qui se déversent dans les cours d'eau

Cet objectif est très important pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro considérant sa proximité avec la rivière des Praires. Il convient de prévoir des infrastructures vertes pour d'une part, favoriser la rétention de l'eau à la source, et d'autre part, pour en améliorer la qualité avant qu'elle se déverse dans les égouts pluviaux, qui eux, se déversent sans filtration dans la rivière de Prairie.

#### Stratégie 3.2.1. Favoriser le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie à la source

##### Action 41 — Intégrer des infrastructures vertes de captage, de rétention et d'infiltration (dont les milieux humides) dans ses propres projets d'aménagement, incluant sur rue.

« La gestion durable des eaux de pluie est une approche de planification qui vise à simuler l'hydrographie naturelle du site avant son développement, à l'aide de différentes techniques d'aménagement qui incluent la mise en œuvre de mesures de gestion des eaux pluviales et l'application de stratégies d'aménagement contribuant à diminuer l'imperméabilisation.

Cette approche permet de mettre en valeur le territoire tout en limitant les impacts environnementaux, d'optimiser les investissements publics et de contribuer au bien-être des collectivités. »<sup>9</sup>

<b>Responsable</b>	Division des infrastructures
<b>Indicateur</b>	Nombre de projets dans lesquels sont intégrées ces mesures
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Intégration de cette analyse dans le processus de planification des projets
<b>Échéance</b>	2012

##### Action 42 — Sensibiliser et inciter les citoyens à la gestion écologique des eaux de pluie (ex. : utilisation de barils de récupération des eaux de pluie, déminéralisation, jardin de pluie, entretien écologique des fossés, débranchement de gouttières)

<b>Responsable</b>	Division de l'urbanisme et de l'environnement Éco-Quartier
<b>Indicateur</b>	Nombre de projets de sensibilisation
<b>Donnée de départ</b>	1 projet en 2011 (distribution de 200 barils de pluie subventionnés par le fonds Éco-IGA du Jour de la terre)
<b>Cible</b>	1 projet par année (ex. Conférence, subvention clé en main pour barils, concours d'aménagement, remise \$ à l'achat de matériel, remise d'une trousse d'économie d'eau potable par débranchement de gouttières, etc.)
<b>Échéance</b>	2012 et suivantes

<sup>9</sup> BOUCHER, Isabelle (2010). La gestion durable des eaux de pluie, Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, coll. « Planification territoriale et développement durable », 118 p. Document disponible en ligne : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/grands-dossiers/developpement-durable/>.



#### Action 43 — Débrancher les pompes de puisard des égouts sanitaires (projet pilote)

Les secteurs assujettis seront déterminés en fonction des problématiques soulevées, qui seront différentes selon chaque secteur.

<b>Responsable</b>	Division de la construction et de l'occupation Direction des travaux publics
<b>Indicateur</b>	Nombre de propriétés qui seront débranchées suite à un relevé dans le secteur du projet pilote.
<b>Donnée de départ</b>	0 en 2011
<b>Cible</b>	100 %
<b>Échéance</b>	Fin 2013

### Stratégie 3.2.2. Prévenir et corriger les raccordements croisés contaminant le réseau d'égout pluvial

Un raccordement croisé se définit comme un « branchement ou défectuosité à un équipement qui permet à des eaux usées sanitaires de se déverser ailleurs que dans un réseau d'égout domestique ou unitaire, soit dans un réseau d'égout pluvial, sur le sol, dans un fossé ou dans un cours d'eau, alors que l'immeuble concerné est desservi par un réseau d'égout domestique ou pluvial ». <sup>10</sup>

#### Action 44- Corriger les situations de raccordements croisés.

Un programme de subvention de la ville centre permet à l'arrondissement de détecter et de corriger les raccordements croisés existants sur son territoire. L'arrondissement souhaite poursuivre les inspections pour corriger éventuellement toutes les situations existantes.

<b>Responsable</b>	Division de la construction et de l'occupation Direction des travaux publics.
<b>Indicateur</b>	Nombre de raccordements croisés détectés
<b>Donnée de départ</b>	24 détectés en 2010
<b>Cible</b>	Rectifier 100 % des raccordements détectés
<b>Échéance</b>	2012

#### Action 45 — Prévenir les raccordements croisés des nouveaux projets résidentiels

Identifier l'action appropriée à mettre en place pour prévenir systématiquement les raccordements croisés.

<b>Responsable</b>	Division de la construction et de l'occupation Direction des travaux publics
<b>Indicateur</b>	Mesure à entreprendre pour rectifier la situation
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Adopter une mesure réglementaire et modifier les procédures d'intervention
<b>Échéance</b>	2012

<sup>10</sup> MAMROT, Guide méthodologique pour la recherche et l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées municipales, mai 2006, p. 7.



### Objectif 3.3. Récupérer 80 % des matières recyclables et organiques, des RDD, des résidus de CRD et des encombrants d'ici 2019, comme le stipule le plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal

#### Stratégie 3.3.1. Implanter des mesures de récupération et de valorisation

##### Action 46 — Offrir la collecte des matières organiques aux citoyens (dans les bâtiments de huit logements ou moins)

« Le Plan directeur de gestion des matières résiduelles a été adopté par le conseil d'agglomération en août 2009. Ce Plan répond à la nouvelle Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, dont un des grands objectifs pour 2020 est de réduire l'enfouissement de la matière organique afin d'en valoriser 60 %.

Le Plan directeur de l'agglomération établit que, pour atteindre ses objectifs, Montréal doit exploiter des infrastructures de traitement des matières organiques ainsi qu'un centre pilote de prétraitement des ordures ménagères. C'est dans ce contexte qu'est prévu le développement de cinq infrastructures sur quatre emplacements répartis sur le territoire de l'agglomération de Montréal afin d'atteindre ces objectifs.

Le projet prévoit donc l'implantation d'un centre de compostage dans l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension et dans la ville liée de Dorval et des centres de biométhanisation dans l'arrondissement de LaSalle ainsi que dans la ville liée de Montréal-Est. Le centre pilote de prétraitement des ordures ménagères est aussi prévu dans cette ville. »<sup>11</sup>

Ainsi, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro offrira le service à ses résidents dès que ces usines seront fonctionnelles.

<b>Responsable</b>	Direction des travaux publics
<b>Indicateur</b>	S.O.
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Offrir la collecte des matières organiques
<b>Échéance</b>	2014

##### Action 47 — Poursuivre la distribution de composteurs domestiques

Depuis plusieurs années, l'arrondissement distribue des composteurs domestiques lors de journées de sensibilisation. L'Éco-Quartier distribue aussi, à l'année, des composteurs domestiques en plus d'explications sur les bonnes pratiques en matière de compostage.

Cette mesure de valorisation des matières résiduelles est tout appropriée à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, étant donné que plusieurs quartiers sont composés presque exclusivement de résidences unifamiliales. L'arrondissement souhaite donc poursuivre les efforts en ce sens.

<b>Responsable</b>	Division de l'urbanisme et de l'environnement Éco-Quartier
<b>Indicateur</b>	Nombre de composteurs domestiques distribués
<b>Donnée de départ</b>	875 depuis 2005
<b>Cible</b>	plus de 100 composteurs par année
<b>Échéance</b>	2012 et suivantes

11 Site internet de l'Office de Consultation publique de Montréal, <http://www.ocpm.qc.ca/matieres-organiques>, page consultée le 25 novembre 2011.



#### Action 48 — Cibler des endroits stratégiques sur le domaine public et y implanter des mesures de recyclage

<b>Responsable</b>	Division des parcs, des édifices et des équipements
<b>Indicateur</b>	Nombre de points de recyclage sur le domaine public
<b>Donnée de départ</b>	0 en 2011
<b>Cible</b>	30 nouveaux points
<b>Échéance</b>	2014

#### Action 49 — Poursuivre et augmenter les collectes de résidus domestiques dangereux (RDD)

La collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) est de juridiction de l'agglomération de Montréal. L'arrondissement détient donc des pouvoirs restreints pour en augmenter la fréquence. L'arrondissement joue plutôt un rôle de facilitateur lors des collectes en fournissant un endroit pour la collecte et en publicisant les dates fixées.

Les efforts de l'Éco-Quartier dans ce domaine sont grands, en collectant certains RDD dans ses locaux et en publicisant les commerces de l'arrondissement qui acceptent certains RDD.

L'arrondissement souhaite augmenter le nombre de collectes annuelles, pour atteindre le taux de récupération ciblé de 75 % d'ici 2013.

<b>Responsable</b>	Ville centre en collaboration avec la Direction des travaux publics et l'Éco-Quartier
<b>Indicateur</b>	Taux annuel de récupération
<b>Donnée de départ</b>	47 % en 2008
<b>Cible</b>	75 %. Cette cible correspond à l'objectif 2008
<b>Échéance</b>	2013

#### Action 50 – Implanter des mesures de récupération de piles usagées dans tous les bâtiments municipaux accessibles au public et publiciser les commerces qui récupèrent certains RDD.

L'arrondissement souhaite implanter des mesures de récupération des piles usagées dans ses bâtiments municipaux accessibles au public. Cette mesure permettra d'augmenter le tonnage de RDD récupéré.

De plus l'Éco-Quartier a répertorié tous les commerces de l'arrondissement qui récupèrent certains RDD, il est donc souhaitable de publiciser cette liste pour que les résidents soient informés des endroits appropriés, autres que les écocentres, pour déposer leurs RDD.

<b>Responsable</b>	Direction des travaux publics Éco-Quartier
<b>Indicateur</b>	Tonnage des piles récupérées
<b>Donnée de départ</b>	0 en 2011
<b>Cible</b>	Doter tous les bâtiments accessibles au public de contenants où les résidents peuvent y déposer leurs piles usagées
<b>Échéance</b>	2012



### Action 51 — Adopter un règlement sur l'herbicyclage

L'herbicyclage consiste essentiellement à ne pas collecter le gazon lors de sa coupe. Les résidus de tonte de gazon sont un excellent fertilisant naturel qui fournit nombreux éléments minéraux nécessaires à la santé de la pelouse. L'herbicyclage évite aussi l'évaporation trop rapide de l'eau du sol tout en réduisant la quantité de mauvaise herbe dans la pelouse.

L'arrondissement met déjà en pratique l'herbicyclage dans l'entretien de ses parcs et espaces verts.

---

<b>Responsable</b>	Division de l'urbanisme et de l'environnement
--------------------	---

---

<b>Indicateur</b>	Adoption d'un règlement
-------------------	-------------------------

---

<b>Donnée de départ</b>	S.O.
-------------------------	------

---

<b>Cible</b>	Adoption d'un règlement par le conseil
--------------	--

---

<b>Échéance</b>	2013
-----------------	------

---

### Stratégie 3.3.2 Tenir des événements écoresponsables

#### Action 52- Sensibiliser les promoteurs tenant des événements sur le domaine public à la gestion responsable d'événements

---

<b>Responsable</b>	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
--------------------	---

---

<b>Indicateur</b>	Activités de sensibilisation auprès des promoteurs d'événements sur le domaine public
-------------------	---

---

<b>Donnée de départ</b>	S.O.
-------------------------	------

---

<b>Cible</b>	Informier et sensibiliser les promoteurs d'évènements aux paramètres relatifs à l'organisation d'évènements écoresponsables.
--------------	--

---

<b>Échéance</b>	En continu
-----------------	------------

---



## Orientation 4. Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions

**Objectif 4.1. du Plan de la collectivité montréalaise : Faire de Montréal un leader nord-américain de l'industrie de l'environnement et des technologies propres**

**Stratégie 4.1.1 : Appuyer le développement du secteur des technologies propres**

**Action 53- Encourager la création d'entreprises environnementales et les supporter dans leurs démarches de développement des affaires**

<b>Responsable</b>	Direction de l'aménagement et des services aux entreprises
<b>Indicateur</b>	S.O.
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Attirer des entreprises environnementales à Pierrefonds-Roxboro
<b>Échéance</b>	En continu

**Stratégie 4.1.2. Stimuler la demande de technologies, de produits et de services verts**

**Action 54 — Adapter la réglementation pour favoriser l'intégration harmonieuse en milieu urbain d'appareils de production d'énergie verte (éoliennes, panneaux solaires et autres)**

<b>Responsable</b>	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
<b>Indicateur</b>	Intégration harmonieuse des appareils de production d'énergie verte en milieu urbain
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Adopter un règlement sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
<b>Échéance</b>	2013

**Action 55- Sensibiliser les demandeurs de permis pour des démolitions et des rénovations majeures de se doter d'un plan de récupération et de réutilisation des matériaux**

<b>Responsable</b>	Division construction et occupation
<b>Indicateur</b>	Projets dotés d'un plan de récupération
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	3 projets de démolition ou de rénovations majeures
<b>Échéance</b>	2013



## Objectif 4.2. du Plan de la collectivité montréalaise : Augmenter de 30 % le nombre de certifications environnementales ou d'adhésions à des programmes environnementaux volontaires à Montréal d'ici 2020 par rapport à 2010

### Stratégie 4.2.1. Adopter un système de gestion, une réglementation ou une politique qui permette d'obtenir des certifications intégrant des notions de développement durable

#### Action 56- Réviser les programmes municipaux de soutien de manière à stimuler la certification

<b>Responsable</b>	Ville centre Comité de suivi
<b>Indicateur</b>	S.O.
<b>Donnée de départ</b>	À documenter par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
<b>Cible</b>	Créer un programme d'appui
<b>Échéance</b>	2015

#### Action 57- Promouvoir la construction et la rénovation de bâtiments plus verts selon des normes reconnues (LEED, BOMA-BESst, Novoclimat et autres) sur le territoire

« Le bâtiment durable peut se définir comme «une construction qui répond adéquatement aux besoins de ses occupants, qui génère un impact environnemental limité et dont les coûts de construction et d'exploitation sont raisonnables». Du point de vue social, le bâtiment durable assure la sécurité et le confort des usagers, répond aux besoins pour lesquels il a été conçu et peut évoluer dans le temps pour répondre aux besoins futurs. Idéalement, le bâtiment durable devrait contribuer à renforcer l'identité culturelle d'une collectivité. Le bâtiment durable devrait également respecter le principe d'accès universel, dans un souci d'équité.

Sur le plan de l'environnement, le bâtiment durable consomme peu d'énergie, limite la production de gaz à effet de serre (GES), induit le moins de déplacements possible, contribue au paysage, génère peu de déchets et utilise des matériaux locaux à faible impact environnemental. Le bâtiment durable devrait ainsi permettre de limiter l'empreinte écologique. Enfin, pour ce qui est de l'aspect économique, la construction et l'exploitation d'un bâtiment durable engendrent des coûts raisonnables compte tenu de la nature de l'édifice ; le bâtiment conserve sa valeur à long terme ; son cycle de vie permet de réduire, à long terme, les coûts d'exploitation ; il a un impact favorable sur l'économie locale. »<sup>12</sup>

<b>Responsable</b>	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
<b>Indicateur</b>	Nombre de constructions certifiées
<b>Donnée de départ</b>	1 (poste de police)
<b>Cible</b>	Augmenter le nombre de bâtiments certifiés
<b>Échéance</b>	En continu

<sup>12</sup> BOUCHER, Isabelle, Pierre BLAIS et VIVRE EN VILLE (2010). Le bâtiment durable, Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, coll. « Planification territoriale et développement durable », 89 p. Document disponible en ligne : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/grands-dossiers/developpement-durable/>

## Orientation 5. Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts

### Objectif 5.1. du Plan de la collectivité montréalaise : Améliorer les infrastructures vertes à Montréal en faisant passer la canopée de 20 à 25 % d'ici 2025 par rapport à 2007

#### Stratégie 5.1.1. Améliorer la protection des arbres urbains et en augmenter le nombre

##### Action 58 — Élaborer un plan arboricole

Le plan arboricole est le premier volet d'une stratégie de végétalisation qui met en place un outil de planification et de gestion de l'ensemble de la végétation (arbres, arbustes, fleurs vivaces et annuelles) d'un territoire urbain désigné. Le plan est basé sur une approche systémique d'inventaire ainsi que sur une analyse des composantes végétales et urbaines et de leurs interrelations.

À partir d'une analyse exhaustive des problématiques et des enjeux touchant la végétation, cette démarche met en forme un plan d'aménagement et de gestion de la végétation, duquel découlent divers programmes d'intervention :

- Programme de plantation (nouvelles plantations et remplacement);
- Programme d'entretien (élagage, fertilisation et traitement phytosanitaire);
- Programme de conservation;
- Programme de communication (sensibilisation et éducation).<sup>13</sup>

---

**Responsable** Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises  
Section ingénierie  
Parcs et horticulture

---

**Indicateur** S.O.

---

**Donnée de départ** Printemps 2012 : Guide d'élaboration d'un plan arboricole de la Direction des grands Parcs et du verdissement de la ville centre.

---

**Cible** Adoption d'un plan arboricole par le conseil municipal

---

**Échéance** 2013

---

<sup>13</sup> Politique de l'arbre de Montréal, p. 20, 2005.

### Action 59 — Sensibiliser la population aux bienfaits des arbres urbains et distribution de pousses d'arbres indigènes

« Dans le contexte du réchauffement climatique et des îlots de chaleur créés par la minéralisation des villes, les arbres urbains améliorent la qualité de vie des citoyens de plusieurs façons :

- les arbres réduisent l'impact des gaz à effets de serre (absorption de CO<sub>2</sub>), purifient et dépoussièrent l'air,
- ils peuvent atténuer les mauvaises odeurs et les bruits de la ville,
- les arbres contribuent à réduire la chaleur par leur ombrage et offrent une protection contre les grands vents,
- ils permettent d'économiser des coûts de chauffage et de climatisation,
- les arbres aident à contrer l'érosion en retenant les sols,
- ils embellissent le paysage, fournissent des abris aux oiseaux et de l'intimité aux citoyens. »<sup>14</sup>

L'Éco-Quartier, lors d'activités de sensibilisation, distribue annuellement environ 1 000 pousses d'arbres indigènes aux résidents de Pierrefonds-Roxboro. L'administration municipale souhaite poursuivre et accroître la sensibilisation de la population à l'importance des arbres urbains.

<b>Responsable</b>	Division de l'urbanisme et environnement Direction des travaux publics Éco-Quartier
<b>Indicateur</b>	Activités de sensibilisation de pair avec le plan arboricole. Quantité de pousses distribuées annuellement.
<b>Donnée de départ</b>	1 000 pousses d'arbres indigènes distribuées chaque année
<b>Cible</b>	Participer à des activités de sensibilisation. Poursuivre la distribution de pousses.
<b>Échéance</b>	2012 et suivantes

### Action 60- Instaurer des mesures incitatives pour le remplacement d'arbres abattus avec un permis

Lors du remplacement d'un arbre coupé avec un certificat d'autorisation, sur présentation de la preuve du remplacement de l'arbre, le demandeur se verra rembourser le coût du certificat d'autorisation.

<b>Responsable</b>	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
<b>Indicateur</b>	Nombre d'arbres remplacés (coût du certificat d'autorisation remboursé)
<b>Donnée de départ</b>	S.O.
<b>Cible</b>	Remplacement de 25 % des arbres coupés avec un permis
<b>Échéance</b>	2013

<sup>14</sup> L'arbre urbain, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle avec la collaboration des arrondissements de la Ville de Montréal. Avril 2008.



### Stratégie 5.1.2. Protéger et mettre en valeur des territoires riches en biodiversité

Soucieuse de la protection de la biodiversité, l'administration locale, représentée par Madame Monique Worth, a signé en 2010 la déclaration de la collectivité de l'île de Montréal en faveur de la biodiversité et du verdissement. L'arrondissement compte participer à la protection et à la mise en valeur des territoires riches en biodiversité.

#### Action 61 — Mettre en valeur l'écoterritoire les rapides du Cheval Blanc

Le secteur des rapides du Cheval Blanc est un des écoterritoires de la Ville de Montréal. Richesse inouïe pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, cet « écoterritoire est formé par des rives boisées, un littoral dominé par sa prairie humide à phalaris roseau (graminée) et les nombreux milieux humides qui font la spécificité de ce secteur attenant à la rivière des Prairies. Un paysage bucolique dont bénéficient également les poissons, l'herpétofaune (dont la couleuvre brune, espèce à statut précaire) et la sauvagine, qui s'y reproduisent, mais aussi le grand héron et d'autres oiseaux de rivage qui s'y alimentent. Au sein des milieux riverains et humides et des espaces terrestres (friches et bois), des espèces floristiques à statut précaire se régénèrent. C'est le cas de l'aigremoine pubescente, qui n'avait pas été observée au Québec depuis 50 ans

Ce secteur, offrant déjà une grande richesse écologique, profitera éventuellement de l'élargissement d'une bande riveraine substantielle et naturelle longue de 3 km, ce qui assurera l'équilibre naturel entre le milieu aquatique et les rives. Ultiment, un nouveau parc de 44 hectares qui s'ajoutera aux grands parcs de Montréal verra le jour<sup>15</sup>.

Par des aménagements extensifs, respectueux du milieu tout en y prévoyant un circuit d'interprétation pour la sensibilisation de la population à l'importance des enjeux environnementaux.

<b>Responsable</b>	Ville centre en partenariat avec la Direction d'arrondissement Comité de suivi
--------------------	---

<b>Indicateur</b>	S.O
-------------------	-----

<b>Donnée de départ</b>	S.O
-------------------------	-----

<b>Cible</b>	Adoption d'un plan de mise en valeur
--------------	--------------------------------------

<b>Échéance</b>	2014
-----------------	------

#### Action 62 – Poursuivre et étendre le programme de nettoyage des berges publiques

Chaque année, l'Éco-Quartier en collaboration avec le Grand nettoyage des rivages canadiens organise plusieurs activités de nettoyage des berges publiques. En 2010, le site des rapides du Cheval Blanc ainsi que de la rivière de l'Anse-à-L'Orme ont fait l'objet de corvées de nettoyage.

<b>Responsable</b>	Éco-Quartier en collaboration avec le Grand nettoyage des rivages canadiens Direction des travaux publics
--------------------	--

<b>Indicateur</b>	km de berges publiques nettoyées annuellement
-------------------	---

<b>Donnée de départ</b>	4 à 5 km de berges publiques nettoyées annuellement
-------------------------	---

<b>Cible</b>	1 km de plus à chaque année
--------------	-----------------------------

<b>Échéance</b>	2012 et suivantes
-----------------	-------------------

<sup>15</sup> Site internet de la ville de Montréal : [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_dad=portal&\\_pageid=4837,12403563&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_dad=portal&_pageid=4837,12403563&_schema=PORTAL), page consultée le 25 novembre 2011.



### Action 63 – Mettre sur pied un programme de revégétalisation des berges publiques pour certains secteurs

« Durant plusieurs décennies, les bandes riveraines (...) ont subi des transformations importantes (enlèvement du couvert végétal, remblai, engazonnement, etc.), ce qui a entraîné une altération de leurs caractéristiques naturelles. Ces actions ont également eu des impacts considérables sur la nature et l'environnement, dont l'érosion, la disparition d'habitats fauniques et la prolifération d'algues.

La végétalisation diversifiée de la bande riveraine des lacs et des cours d'eau est un geste simple et indispensable puisqu'elle permet de lui redonner à la fois beauté et valeur écologique en plus de contribuer à sauvegarder les usages de l'eau. Les résultats d'une plantation ne sont pas toujours immédiatement visibles et efficaces; il faut souvent patienter durant plus d'une saison de croissance. Le retour d'une rive à l'état naturel est parfois perçu comme un état d'abandon ou de friche; les arbustes sont alors qualifiés de « fardoques ». Pourtant, la restauration des bandes riveraines est justifiée et son efficacité, à moyen terme, est bien réelle. »<sup>16</sup>

<b>Responsable</b>	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises Division des infrastructures
--------------------	---

<b>Indicateur</b>	Km de berges publiques à revégétaliser
-------------------	--

<b>Donnée de départ</b>	1,8 km à revégétaliser
-------------------------	------------------------

<b>Cible</b>	1,2 km
--------------	--------

<b>Échéance</b>	2013
-----------------	------

### Action 64 – Encourager les propriétaires riverains à appliquer des mesures de revégétalisation des berges privées

<b>Responsable</b>	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises La ligne verte
--------------------	---

<b>Indicateur</b>	Km de berges privées à revégétaliser
-------------------	--------------------------------------

<b>Donnée de départ</b>	± 8 km
-------------------------	--------

<b>Cible</b>	S.O.
--------------	------

<b>Échéance</b>	En continu
-----------------	------------

<sup>16</sup> MDDEP, Guide d'analyse des projets d'intervention dans les écosystèmes aquatiques, humides et riverains assujettis à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement, p.2., mars 2011.



### Action 65 — Participer à l'élaboration d'un programme de gestion écologique des espaces verts

La protection des nombreux espaces naturels dans les parcs existants implique la prise en considération d'une réalité particulière : la cohabitation entre les espèces animales et végétales et la population. En effet, l'intégrité de ces écosystèmes peut être fragilisée par de nouveaux développements et les infrastructures qui les accompagnent. Elle peut aussi être fragilisée par un usage récréatif qui excède la capacité de support du milieu.

Pour assurer la biodiversité, l'intégrité et la pérennité de ces espaces, la ville centre a mis en place un programme de gestion des écosystèmes.

<b>Responsable</b>	Réseau des grands parcs de Montréal Direction des travaux publics Division de l'urbanisme et de l'environnement
<b>Indicateur</b>	Nombre de parcs dans lesquels le programme est appliqué
<b>Donnée de départ</b>	Appliqué en 2011 dans les parcs-nature suivants : - Cap-Saint-Jacques - Bois-de-Liesse - l'Anse-à-l'Orme
<b>Cible</b>	Étendre le programme au secteur protégé dans le secteur ouest de Pierrefonds-Roxboro et dans le parc-nature les rapides du Cheval Blanc et poursuivre le programme dans les parcs-nature.
<b>Échéance</b>	S.O.



**Action 66 - Pratiquer une gestion différenciée des parcs, des espaces verts et des terrains propriétés de l'arrondissement.  
Sensibiliser la population et les utilisateurs de ces espaces aux bienfaits de ce type de gestion.**

« Dans un contexte de rareté des fonds publics, un entretien différencié des espaces verts permet une meilleure utilisation des ressources. Plutôt que de procéder indistinctement au même entretien partout avec des ressources limitées, il devient possible de donner priorité aux sites où les besoins sont plus grands.

En fonction de cette approche, chaque site reçoit le degré d'entretien nécessaire, selon ses particularités. À l'intérieur d'un même parc, des zones distinctes font l'objet d'un niveau d'entretien différent. Ainsi un espace de jeux avec une grande pelouse peut côtoyer un îlot de prés fleuris où poussent librement des marguerites, du trèfle rouge, de la verge d'or ou de la carotte sauvage, selon les endroits.

Des espaces plus naturels favorisent une plus grande biodiversité sur le plan écologique. Si on laisse fleurir les espèces végétales propres à chaque secteur, elles servent de refuge et de «garde-manger» à un plus grand nombre d'insectes et de papillons qui, à leur tour, nourrissent les oiseaux. En plus d'abriter insectes et faune ailée, la couverture végétale devient à la fois plus variée, plus résistante à la sécheresse et plus riche.

Restaurer ou naturaliser une partie des espaces verts consiste, pour l'essentiel, à réduire au minimum les interventions d'entretien pour donner libre cours à la flore spontanée. Il ne s'agit pas de laisser à l'abandon les zones sélectionnées, mais d'y intervenir différemment. »<sup>17</sup>

<b>Responsable</b>	Direction des travaux publics
<b>Indicateur</b>	Nombre d'espaces verts dans lesquels le programme est appliqué.
<b>Donnée de départ</b>	10 parcs en 2011
<b>Cible</b>	À documenter par la Direction des travaux publics
<b>Échéance</b>	2012 et suivantes

<sup>17</sup> Entretien différencié des espaces verts, Place à la nature. Dépliant, ville de Montréal.

